



Cenon, le 22 avril 2020

A l'attention de l'ADF et à toutes les organisations adhérentes de l'ADF

Chers Secrétaires Généraux,

Cher(e)s président(es), chères consœurs, chers confrères, cher(e)s ami(e)s

Ces derniers jours le prix de nos masques (chirurgicaux et FFP2), du gel hydro-alcoolique, les blouses et sur-blouses ou autre ont explosé, ni plus ni moins. Sans compter les offres d'équipements, visant à promouvoir des dispositifs non validés par les autorités compétentes.

On dit que c'est la loi du marché.

Le Président E Macron, lors de son allocution du 12 mars a bien réprécisé à l'instar de ce que répète le SFCD depuis des années, que « ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner, notre cadre de vie au fond à d'autres est une folie. Nous devons en reprendre le contrôle, ... »

Le COMIDENT, qui réunit les fournisseurs dentaires, est un partenaire privilégié, essentiel et historique de l'ADF.

Le SFCD s'interroge. L'ADF, en tant que partenaire historique du Comident, ne devrait-il pas reconstruire un partenariat basé sur cette nouvelle donne, affirmée par notre Président de la République ?

Selon le SFCD, jeter les bases d'un nouveau partenariat placé en dehors des lois du marché est une absolue nécessité pour toute la filière dentaire, afin de permettre à tous les chirurgiens-dentistes de pouvoir répondre aux besoins médicaux de leurs patients, en toute sécurité.

Dans de tels moments, les chirurgiens-dentistes doivent pouvoir compter en toute confiance, plus que jamais, sur leurs partenaires dont l'ADF et le COMIDENT et savoir que ces derniers seront à leurs côtés, « quoi qu'il en coûte ».

Cette question de la régulation du marché et des biens doit faire partie du débat visant à préparer la sortie de cette crise. La réouverture des cabinets ne pourra se faire sans EPI vendus aux chirurgiens-dentistes à un prix coutant.

A cet effet, le SFCD membre fondateur de l'ADF, sera présent pour participer à cette démarche, dès que celle-ci sera mise en œuvre.

Dans cette attente.

Soyons unis.

Soyons solidaires.

Dr Nathalie Delphin
Présidente SFCD
06 11 69 16 06
nathalie.delphin@sfcd.fr